

GROUPE ECT INDUSTRIES

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2008

BILAN

(en milliers d'euros)

ACTIF	<i>Note</i>	31/12/08
Ecarts d'acquisition	1	273
Immobilisations incorporelles	2	1 056
Immobilisations corporelles	2	3 668
Immobilisations financières		30
Titres mis en équivalence		-
ACTIF IMMOBILISE		5 028
Avances et acomptes versés		120
Stocks et encours	3	3 453
Clients et comptes rattachés	4	7 509
Impôts différés actifs	5	78
Autres créances et comptes de régularisation	6	1 276
Valeurs mobilières de placement	7	546
Disponibilités		1 940
ACTIF CIRCULANT		14 921
TOTAL DE L'ACTIF		19 949

PASSIF	<i>Note</i>	31/12/08
Capital social	8	1 844
Primes d'émission		2 243
Réserves consolidées		2 917
Résultat consolidé		1 208
Ecarts de conversion		-
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		8 212
INTERETS DES MINORITAIRES		-
PROVISIONS	9	422
Emprunts et dettes financières	10	3 294
Avances et acomptes reçus		1 764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	4 226
Autres dettes et comptes de régularisation	12	2 032
DETTES		11 315
TOTAL DU PASSIF		19 949

COMPTE DE RESULTAT*(en milliers d'euros)*

	<i>Note</i>	31/12/2008
Chiffre d'affaires	<i>13</i>	19 951
Production immobilisée		648
Production stockée		458
Autres produits d'exploitation		78
Achats et variations de stocks	-	8 411
Impôts et taxes	-	450
Charges de personnel	-	7 324
Autres charges d'exploitation	-	2 833
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	<i>14</i>	- 996
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 121
Charges et produits financiers	-	71
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		1 050
Charges et produits exceptionnels	<i>15</i>	325
Impôts sur les résultats	<i>16</i>	- 111
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		1 264
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	<i>1</i>	- 56
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 208
Intérêts minoritaires		-
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 208
Nombre moyen d'actions		1 158 022
Résultat par action (en euros)		1,04
Nombre moyen d'actions dilué		1 187 019
Résultat dilué par action (en euros)		1,02

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Capitaux propres du groupe ECT Industries	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total		
31/12/2007	1 746	2 243	2 237	981	7 207		
Affectation du résultat N-1			778	-	981	-	203
Augmentation de capital	98		-	98			
Résultat de la période N				1 208			1 208
31/12/2008	1 844	2 243	2 917	1 208	8 212		

Dans la mesure où il s'agit d'une première consolidation et où la présentation, à titre d'informations comparatives, des comptes individuels de la société ECT Industries n'apporterait pas une information pertinente, il a été décidé de ne pas présenter les capitaux propres 2006.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/2008
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>	
Résultat net des sociétés intégrées	1 264
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	
Amortissements et provisions (nets)	790
Variation des impôts différés	54
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôt	- 74
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 034
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	
Variation des créances d'exploitation et des stocks	- 2 058
Variation des dettes d'exploitation	1 367
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 691
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 343
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 318
Cessions ou diminutions d'immobilisations corporelles et incorporelles	333
Variation des immobilisations financières	2
Incidence des variations de périmètre ⁽¹⁾	- 602
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 586
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>	
Augmentation de capital en numéraire	-
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 203
Dividendes versés aux minoritaires	-
Acquisitions d'actions propres	-
Cessions d'actions propres	-
Redevances de crédit-bail	- 125
Emissions d'emprunts ⁽²⁾	1 210
Remboursements d'emprunts ⁽³⁾	- 752
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	130
VARIATION DE TRESORERIE	- 113
Trésorerie à l'ouverture	2 598
Trésorerie à la clôture	2 485
VARIATION DE TRESORERIE	- 113

⁽¹⁾ - La trésorerie nette décaissée dans le cadre de l'acquisition de la société Bayo se décompose comme suit :

- Montant décaissé par le Groupe	- 669
- Trésorerie acquise	67
Incidence des acquisitions sur la trésorerie du Groupe	- 602

⁽²⁾ dont réserves de participation 202 K€

⁽³⁾ dont abandons de créances 288 K€ et réserves de participation 122 K€

ANNEXE AUX COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

1. NATURE DE L'ACTIVITE, FAITS CARACTERISTIQUES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1. *Nature de l'activité*

La société ECT Industries a été créée en février 1994 pour assurer la reprise de l'activité d'une société en redressement judiciaire. L'activité principale concerne l'électronique professionnelle : réparations, négoce de pièces détachées et composants, reprise de fabrication de matériels anciens. La société compte deux établissements : l'un à Noisy le Grand (93) et l'autre dans les Bouches du Rhône (13).

Par la suite, ECT Industries s'est développée notamment par croissance externe :

- 1995 : reprise des actifs d'une société située à Soyons (07) qui a pour activité principale l'adaptation des cockpits d'hélicoptères au pilotage avec des jumelles de vision nocturne ;
- 1998 : rachat de la société Monit'Air située à Crolles (26) dont l'activité réside dans le développement et la commercialisation d'enregistreurs de paramètres de vol ;
- 2000 : rachat de la société ECM située à Brive (19) ayant une activité de maintenance ;
- 2001 : acquisition de l'unité de production de la société SOCASUD Electronique à Toulon (83) qui devient un nouveau département d'ECT Industries basé à Toulon ;
- 2006 : reprise des actifs de la société Bruey située à Sannois (95) qui a une activité de maintenance aéronautique comparable et complémentaire à celles exercées sur l'actuel site de Maillane.
- 2007 : acquisition de 10% des titres de la société américaine Airborne Analytics créée en 2007, accompagnée de la signature d'un contrat de distribution des produits ECT aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique
- 2008 : acquisition de 100% des titres de la société Bayo basée à Appoigny (89) Aérodrome d'Auxerre-Branches.

Dans le cadre d'une simplification de l'organisation juridique du groupe, différentes opérations juridiques ont été réalisées :

- Fusion absorption de la société Monit'Air en 2002,
- Fusion (dite « à l'envers ») par absorption de la société Daufininvest (dont ECT Industries était la seule filiale) sur le premier semestre 2006,
- Dissolution de la société ECM par transmission universelle du patrimoine au profit de la société ECT Industries au 31 décembre 2006 avec un effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2006.

En octobre 2006, la société ECT Industries a été admise sur le marché Alternext d'Euronext Paris S.A.

La société dispose aujourd'hui de sept établissements et d'une filiale, dont les activités complémentaires concernent le domaine des équipements électroniques pour l'aéronautique :

- un établissement basé à Noisy le Grand (93), qui est le siège social ;
- un établissement basé à Emerainville (77), dont l'activité est la fabrication d'équipements électroniques ;
- un établissement basé à Soyons (07), spécialisé dans les éclairages aéronautiques et enregistreurs de paramètres ;
- un établissement basé à Cuers (83), spécialisé dans les systèmes embarqués ;
- un établissement basé à Maillane (13), un établissement basé Taverny (95) et un établissement basé à Brive (19), dont l'activité est la maintenance d'équipements aéronautiques ;
- une filiale BAYO dont les activités sont le développement de logiciels de cartographie et de géolocalisation, la distribution de produits d'aviation et la réalisation de prestations de réparation des avions via la boutique et l'atelier situés sur l'aérodrome.

1.2. *Faits caractéristiques*

1.2.1. **Prise de participation dans la société BAYO**

La société a acquis 100% du capital de la société Bayo en date du 1^{er} avril 2008 pour un prix d'acquisition de 150 K€ versé en numéraire. Un écart d'acquisition de 288 K€ a été comptabilisé à la date d'acquisition. Il est amorti sur une durée de 5 ans (cf note 2.3.1).

1.2.2. **Souscription de deux emprunts bancaires**

La société a souscrit deux emprunts bancaires de 500 K€ dans le cadre du financement du bâtiment d'Emerainville (prêt à long terme sur 10 ans) et du développement de nouveaux produits (prêt à moyen terme sur 5 ans).

1.2.3. **Acquisition définitive d'actions gratuites**

Au cours de l'exercice, le capital social de la société ECT Industries SA a été augmenté d'un montant de 98 milliers d'euros par incorporation de réserves afin de prendre en compte la fin de la période d'acquisition de deux ans de 63.148 actions gratuites.

1.3. *Périmètre de consolidation*

Au 31 décembre 2008, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	SIREN
ECT Industries	Société mère	-	-	France	11, bd de Champy 93160 Noisy le Grand	394 020 903
BAYO	Intégration globale	100 %	100 %	France	APPOIGNY (89380) Aérodrome d'Auxerre-Branches	344 936 414
Airborne Analytics	-	10%	10%	US	1911 N Lamar Streer Suite 300, Dallas , Texas	-

2. PRINCIPES, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. *Référentiel comptable*

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

L'ensemble des méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, est utilisé par le groupe.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

2.2. *Comparabilité des comptes*

Compte tenu de la prise de participation de la société Bayo, la société ECT Industries a établi des comptes consolidés au 31 décembre 2008. Dans la mesure où il s'agit d'une première consolidation et où la présentation, à titre d'informations comparatives, des comptes individuels de la société ECT Industries n'apporterait pas une information pertinente, il a été décidé de ne pas présenter de comptes comparatifs.

Par ailleurs, un changement d'activité de la société Bayo, intervenu en 2008, rend dénué de pertinence le contenu des informations pro-forma dont le Règlement CRC 99-02 prévoit, à titre préférentiel, la présentation aux fins d'assurer la comparabilité de l'information financière.

En raison des modifications appelées à être apportées audit Règlement, telles que résultant des dispositions de l'avis CNC n° 2008-06 du 6 mars 2008 relatif à la présentation des informations pro-forma, ces dernières sont réduites, sous la forme ci-après, à la présentation d'un compte de résultat de l'ensemble consolidé établi comme si l'acquisition était intervenue au 1er janvier 2008. L'écart d'acquisition déterminé au 1er avril 2008 a été considéré comme inchangé.

Compte de résultat consolidé établi comme si l'acquisition était intervenue au 1er janvier 2008

	31/12/2008 (Proforma)
Chiffre d'affaires	21 668
Production immobilisée	648
Production stockée	449
Autres produits d'exploitation	126
Achats et variations de stocks	- 8 540
Impôts et taxes	- 470
Charges de personnel	- 7 568
Autres charges d'exploitation	- 4 215
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 1 462
RESULTAT D'EXPLOITATION	636
Charges et produits financiers	- 86
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	550
Charges et produits exceptionnels	326
Impôts sur les résultats	- 88
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	787
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 71
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	717
Intérêts minoritaires	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE	717

La contribution de la société Bayo sur les postes du bilan au 31 décembre 2008 se décompose comme suit :

ACTIF	31/12/08
Immobilisations incorporelles	102
Immobilisations corporelles	93
Immobilisations financières	2
ACTIF IMMOBILISE	198
Avances et acomptes versés	17
Stocks et encours	989
Clients et comptes rattachés	344
Autres créances et comptes de régularisation	659
Disponibilités	41
ACTIF CIRCULANT	2 050
TOTAL DE L'ACTIF	2 248

PASSIF	31/12/08
Provisions pour risques	88
PROVISIONS	88
Emprunts et dettes financières	111
Avances et acomptes reçus	44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 223
Autres dettes et comptes de régularisation	202
DETTES	1 580
TOTAL DU PASSIF	1 669

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles ECT INDUSTRIES SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

2.3.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent :

- aux fonds commerciaux enregistrés dans les comptes individuels qui, en l'absence de possibilité d'évaluer séparément les éléments constitutifs, sont assimilés à des écarts d'acquisition ;
- à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Les écarts d'acquisition sont amortis en linéaire sur une durée de 5 ans qui reflète selon la Direction la durée de consommation des avantages économiques futurs.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, le Groupe procède à des tests d'évaluation de ses écarts d'acquisition. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur. En cas de comptabilisation d'un amortissement exceptionnel, la nouvelle valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est amortie sur sa durée de vie résiduelle.

2.3.3. Immobilisations incorporelles

▪ Frais de développement

Le groupe a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche). Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.
-

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

- **Logiciels**

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Le groupe applique la méthode préférentielle prescrite par la réglementation française en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de crédit-bail et assimilés. Ces contrats de location sont qualifiés de location-financement et font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au groupe ECT INDUSTRIES la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de crédit-bail est annulé au compte de résultat.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ».

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

2.3.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participation détenus sur la société AIRBORNE ANALYTICS ainsi qu'à des dépôts de garantie.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

2.3.6. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Un changement d'estimation comptable a été effectué sur l'exercice concernant le calcul des provisions pour dépréciation pour ECT Industries SA conduisant à une accélération de la dépréciation des stocks.

Le calcul des provisions pour dépréciation au titre des exercices précédents était le suivant :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 2 ans	100%
Entre 1 et 2 ans	50%
< 1 an	-

A compter de l'exercice 2008, le calcul des provisions pour dépréciation est le suivant :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 2 ans Activité Bayo	100%
> 1 an Activité ECT Industries	100%
< 1 an	-

2.3.7. Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.3.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.3.9. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui sera en vigueur sur 2009. Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables.

2.3.10. Actions gratuites

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution, n'est pas comptabilisée. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de l'attribution définitive au bénéficiaire.

2.3.11. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

2.3.12. Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, le groupe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés de la société présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le calcul est déterminé avec un taux moyen de charges sociales de 43 % (pas d'impact de l'application de la loi de financement 2008 de la sécurité sociale), lequel est fonction de l'hypothèse d'un départ volontaire en retraite à 62 ans. Il tient compte d'un coefficient de présentéisme basé sur un taux de rotation moyen de 7% et de la table de mortalité TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes. Les calculs sont actualisés et prennent en compte un taux moyen d'évolution des salaires de 3 %.

L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est comptabilisé pour la première fois dans les comptes consolidés d'ECT Industries du 31 décembre 2008. Il s'agit d'un changement de méthode comptable. L'engagement non couvert par des versements au 31 décembre 2007 a été comptabilisé par imputation sur les capitaux propres d'ouverture pour 157 K€. La variation de l'engagement 2008 est comptabilisée en résultat.

ECT Industries externalise une part significative du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Le taux de rendement de ces actifs est pour la période de 4,10%.

La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est provisionnée dans les comptes du groupe.

Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent au 31 décembre 2008 à 132 milliers d'euros. Aucun versement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 et la loi du 25 juin 2008 relatifs à la modernisation du marché du travail ont fortement augmenté le montant de l'indemnité légale de licenciement qui passe à :

- 1/5ème de mois par année d'ancienneté ;
- Majoré de 2/15ème de mois par année au-delà de 10 ans d'ancienneté.

Cette indemnité n'est pas plafonnée.

Une polémique a vu le jour pour savoir si ces nouveaux montants ne devaient s'appliquer qu'en cas de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ou s'ils devraient également s'appliquer en cas de départ à la retraite à l'initiative du salarié. D'après les premiers débats de place, cet alignement paraît peu probable.

Dans l'attente d'une confirmation législative sur cette question, les indemnités de fin de carrière provisionnées ont été évaluées en retenant l'hypothèse selon laquelle la modification du montant de l'indemnité n'est applicable qu'au montant de l'indemnité de retraite versée en cas de mise à la retraite à l'initiative du salarié. A titre informatif, si l'indemnité légale de départ volontaire en retraite se trouvait alignée avec l'indemnité légale de mise à la retraite, la provision pour IFC serait augmentée de manière significative au 31 décembre 2008.

2.3.13. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont comptabilisées en dettes compte tenu de leur caractère remboursable.

2.3.14. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

Le chiffre d'affaires relatifs aux biens est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.3.15. Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste « charges de personnel » du compte de résultat.

2.3.16. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

2.3.17. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relatifs.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ont évolué comme suit sur la période :

	31-déc-07	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31-déc-08
Ecarts d'acquisition bruts	99	288		16	404
Amortissements des écarts d'acquisition	-	58	-	16	130
TOTAL NET	41	232	-	-	273

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	Valeur brute	Amortissement linéaire		Amortissement exceptionnel		Valeur nette
		Antérieur	Période	Antérieur	Période	
Fonds de commerce	115	74	13	-	-	28
Bayo	288	-	43	-	-	245
TOTAL	403	74	56	-	-	273

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

L'évolution des immobilisations incorporelles et corporelles s'analyse comme suit :

VALEURS BRUTES	31-déc-07	Acquisitions	Reclassements	Cessions	Variation de périmètre	31-déc-08
Frais de développement	1 268	648	-	255		1 661
Logiciels & Site internet	7	113	58	6	55	227
Immobilisations incorporelles	1 274	761	58	260	55	1 888
Terrain	607	-	192	173		626
Constructions	2 254	-	447	59		2 642
Installations générales des constructions	79	14	-	-		92
Installations techniques et matériels	484	331	49	150	271	987
Agencements et aménagements des installations générales	64	156	-	-	128	349
Matériel de transport	1	-	-	-	32	33
Matériel de bureau et informatique, mobilier	238	43	58	11	155	368
Immobilisations en cours	674	13	688	-	-	0
Immobilisations corporelles	4 402	557	58	392	587	5 096
Titres de participations	4	-	-	-		4
Dépôts et cautionnements	26	-	-	2	3	27
Immobilisations financières	29	-	-	2	3	30
TOTAL	5 706	1 318	0	655	645	7 015

Les principales acquisitions et cessions de l'exercice concernent :

- la mise en service de l'ensemble immobilier d'Emerainville acquis en 2007 ;
- la cession d'une partie du terrain de Cuers ;
- l'acquisition de logiciels et de matériels de tests et de mesure ;

L'évolution des amortissements s'analyse quant à elle comme suit :

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31-déc.-07	Dotations	Reclassements	Diminutions	Variation de périmètre	31-déc.-08
Frais de développement	348	619	-	255		712
Logiciels & Site internet	2	15	56	-	6	121
Immobilisations incorporelles	350	634	56	-	260	833
Constructions	326	85				410
Installations générales des constructions	74	4				78
Installations techniques et matériels	362	64		-	65	483
Agencements et aménagements des installations générales	27	28				142
Matériel de transport	1					32
Matériel de bureau et informatique, mobilier	172	47	-	56	-	281
Immobilisations en cours						-
Immobilisations corporelles	961	228	-	56	-	1 428
TOTAL	1 311	862	-	-	335	2 261
TOTAL NET	4 395	457	0	-	320	4 753

Le détail des immobilisations financées par crédit bail est le suivant :

Valeurs brutes	31-déc-07	Acquisitions	Reclassement	31-déc-08
Terrain	377			377
Constructions	1 928		-	1 869
Total	2 306	-	-	2 247

Amortissements	31-déc-07	Dotation	Reprise	31-déc-08
Constructions	196	52		248
Total	196	52	-	248

TOTAL NET	2 110	-	52	-	59	1 999
------------------	--------------	----------	-----------	----------	-----------	--------------

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

<i>Valeurs brutes</i>	31/12/2007	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2008
Enregistreurs	659 732	343 303	147 419	-	855 616
<i>Projets terminés</i>	383 081	33 720	147 419	266 466	535 848
<i>Projets en cours</i>	276 651	309 583	-	- 266 466	319 768
Equipements	607 965	304 900	107 526	-	805 339
<i>Projets terminés</i>	430 889	17 569	101 826	145 318	491 950
<i>Projets en cours</i>	177 076	287 331	5 700	- 145 318	313 389
TOTAL	1 267 697	648 203	254 945	-	1 660 955
<i>dont projets terminés</i>	813 970	51 289	249 245	411 784	1 027 799
<i>dont projets en cours</i>	453 727	596 914	5 700	- 411 784	633 157

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

<i>Amortissements</i>	31/12/2007	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/2008
Enregistreurs	174 030	355 222	147 419	-	381 833
<i>Projets terminés</i>	174 030	355 222	147 419		381 833
<i>Projets en cours</i>	-				-
Equipements	173 534	263 380	107 526		329 388
<i>Projets terminés</i>	173 534	257 680	101 826		329 388
<i>Projets en cours</i>	-	5 700	5 700		-
TOTAL	347 564	618 602	254 945		711 222
<i>dont projets terminés</i>	347 564	612 902	249 245		711 222
<i>dont projets en cours</i>	-	5 700	5 700		-
<i>dont exploitation</i>	-	419 526	-	-	-
<i>dont exceptionnel</i>	-	199 076	-	-	-

Au 31 décembre 2008, les frais de développement nets figurant à l'actif du bilan s'analysent comme suit :

<i>Valeurs nettes</i>	31/12/2007	31/12/2008
Enregistreurs	485 702	473 783
<i>Projets terminés</i>	209 051	154 015
<i>Projets en cours</i>	276 651	319 768
Equipements	434 431	475 951
<i>Projets terminés</i>	257 355	162 562
<i>Projets en cours</i>	177 076	313 389
TOTAL	920 133	949 734
<i>dont projets terminés</i>	466 406	316 577
<i>dont projets en cours</i>	453 727	633 157

NOTE 3 : STOCKS ET EN COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

<i>Stocks</i>	31-déc-08
Matières premières, approvisionnements	334
En cours de production	808
Produits intermédiaires	64
Marchandises	3 639
Valeur brute	4 846
Dépréciation des stocks de marchandises	-1 393
Valeur nette	3 453

NOTE 4 : CREANCES CLIENTS

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant :

<i>Clients</i>	31-déc-08
Clients	6 664
Effets et virements à recevoir	408
Clients douteux	396
Clients - factures à établir	396
Valeur brute	7 864
Dépréciation des créances clients	-356
Valeur nette	7 509

NOTE 5 : IMPÔTS DIFFERES ACTIFS

En l'absence d'historique et/ou de perspectives de bénéfices suffisants à court et moyen termes, les conditions pour activer les impôts différés sur les déficits reportables n'ont pas été considérées comme réunies au 31 décembre 2008 concernant la filiale Bayo. En revanche la société Bayo a mis en œuvre au cours de l'exercice le solde des bénéfices antérieurs non utilisés en 2007 dans le cadre du carry back.

Le montant des impôts différés actifs, soit 78 milliers d'euros, s'analyse comme suit :

31/12/2008	Ouverture	Incidence des variations de périmètre	Incidence des variations de taux d'impôt	Activation sur la période des actifs d'impôts disponibles à l'ouverture	Variation de la période au taux courant	Clôture
Base déficits reportables		487	-	- 36	199	650
Décalages d'imposition	360	47	-	-	137	270
Total base	360	534	-	- 36	63	920
Impôt différé actif théorique	120	178	-	- 12	21	307
<i>Impôts différés non activés</i>	-	166	-	12	62	228
<i>Impôts différés activés</i>	120	12	-	- 12	41	78

NOTE 6 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

<i>Autres créances</i>	31-déc-08
TVA	118
Personnel et organismes sociaux	20
Etat - Produits à recevoir	748
Charges constatées d'avance	328
Divers	62
Total autres créances	1 276

NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le montant des plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisé à la clôture de l'exercice s'élève à 46 milliers d'euros.

NOTE 8 : CAPITAL SOCIAL

▪ **Composition**

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006 dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites, le conseil d'administration du 4 juillet 2008 a procédé à la création de 63.148 actions ordinaires de la société d'une valeur de 1,55 euros par incorporation de réserves à hauteur de 97.879 euros portant ainsi le capital de 1.745.994 euros à 1.843.874 euros.

La contribution patronale de 10 % due au titre de cette attribution a été calculée sur la valeur de l'action à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces actions gratuites.

Au 31 décembre 2008, le capital social est composé de 1.189.596 actions de 1,55 euros de valeur nominale.

▪ **Capital potentiel**

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 2 avril 2008 a procédé à l'attribution de 28.997 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1,55 euros au profit de certains membres du personnel salarié de la société selon les conditions d'acquisitions suivantes :

- La période d'acquisition des actions sera d'une durée de deux ans à compter de leur date d'attribution par le conseil d'administration ;
- Les actions de la société devront être admises à la côte du marché Alternext d'Euronext Paris l'issue de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, soit à l'expiration de la période de deux ans suivant la date d'attribution par le Conseil ;
- La société, un jour au moins avant le terme de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, devra être en mesure d'acquérir les actions à attribuer ou disposer des réserves suffisantes pour procéder à l'émission des dites actions ;

L'acquisition définitive des actions pourra être subordonnée à des critères d'acquisition spécifiques qui seront déterminés par le conseil d'administration lorsqu'il procédera à l'attribution d'actions gratuites. Ces critères pourront être collectifs ou individuels, par exemple des critères de performance.

A compter de l'acquisition définitive des actions débutera une deuxième phase, dite période de conservation, d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions se décomposent comme suit :

	31 décembre 2007	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31 décembre 2008
Provisions pour litiges	165	100 -	136	99	228
Provisions pour garantie	50	22			72
Provisions pour perte de change	0	5 -	0		5
Indemnités de fin de carrière	157	3 -	66	22	116
TOTAL	372	131 -	203	121	422

La reprise de la provision sur litige est sans objet à hauteur de 123 K€.

▪ **Provisions pour litiges**

Le solde du poste correspond à des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

▪ **Provision pour garantie donnée aux clients**

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société. Au 31 décembre 2008 cette provision s'élève à 72 230 euros.

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du groupe ont évolué comme suit :

	31-déc-07	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31-déc-08
Concours bancaires courants	-	-	192	192	-
Avances conditionnées	366	1	401	210	176
Emprunts bancaires	107	1 008	230	88	974
Réserves de participation	257	202	122		337
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	1 901	-	93		1 807
Dettes financières	-	-	519	519	-
TOTAL	2 631	1 211	1 557	1 009	3 294

L'échéancier de remboursement au 31 décembre 2008 des emprunts et dettes financières s'établit comme suit :

	31-déc-08	Echéancier de remboursement		
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Avances conditionnées	176	176		
Emprunts bancaires	974	151	529	294
Réserves de participation	337	15	322	
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	1 807	194	817	795
Dettes financières	-	-	-	-
TOTAL	3 294	537	1 668	1 089

NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

<i>Fournisseurs</i>	31-déc-08
Fournisseurs	3 714
Effets à payer	43
Fournisseurs - factures non parvenues	469
Total	4 226

NOTE 12 : AUTRES DETTES

Les autres dettes ont une échéance à moins d'un an et se décomposent comme suit :

<i>Autres dettes</i>	31-déc-08
Clients - avoirs à établir	51
Dettes envers le personnel	796
Organismes sociaux	659
TVA	265
Etat - Charges à payer	195
Autres charges à payer	66
TOTAL	2 032

NOTE 13 : CHIFFRES D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires	2008			2007
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	2 263	1 537	3 800	1 940
Production vendue de biens	7 962	2 782	10 743	10 088
Prestations de services	3 753	1 655	5 407	3 457
TOTAL	13 978	5 974	19 951	15 485

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

NOTE 14 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATION

	31 décembre 2007	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Variation de taux de change	31 décembre 2008
Dépréciation clients	150	23 -	2	178		349
Dépréciation autres créances				7		7
Dépréciation stocks	719	674 -	284	284		1 393
Provision pour risques et charges	372	131 -	203	121		422
Sous-total	1 241	828 -	489	590	-	2 170
Dotations/Reprises sur amortissements		862				
TOTAL		1 690 -	489			
<i>dont exploitation</i>		<i>1 446 -</i>	<i>452</i>			
<i>dont financier</i>		<i>5</i>				
<i>dont exceptionnel</i>		<i>239 -</i>	<i>37</i>			

NOTE 15 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel	31-déc-08
Abandons de créances (1)	288
Régularisation chiffre d'affaires (2)	200
Cession d'immobilisations	333
Reprise de provision pour risques	37
Divers	16
Subvention	30
Produits exceptionnels	904
Dotations aux amortissements & provisions	239
VNC des immobilisations cédées	261
Pénalités sur affaires	42
Divers	38
Charges exceptionnelles	579
Résultat exceptionnel	325

- (1) Le groupe a reçu des aides remboursables pour lesquelles des constats d'échec commercial des programmes ont été prononcés pour un montant de 288 milliers d'euros correspondant à des abandons de créance comptabilisés en résultat exceptionnel.

L'un des abandons de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

- (2) La société a émis des factures complémentaires relatives à des ventes réalisées sur des exercices antérieurs suite à un ajustement contractuel des prix de vente.

NOTE 16 : IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisé sur la période se décompose comme suit :

		France
<i>Impôts courants</i>	Charges d'impôts calculées	491
	Remboursement d'impôt suite contrôle fiscal	- 17
	Crédit impôt recherche (CIR)	- 405
<i>Impôts différés</i>	Sur déficits reportables	-
	Sur décalages temporaires	41
TOTAL		111

dont impôts courants **70**

dont impôts différés **41**

La preuve d'impôt se présente comme suit :

	2008 (12 mois)
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	1 375
IS théorique (taux du Groupe)	458
IS comptabilisé dans les comptes	111
Ecart	347

Décomposition de l'écart :

- Impôt relatif à des décalages permanents	-	12
- Carry back	-	12
- Crédit d'impôt recherche		405
- Remboursement IS suite au contrôle fiscal		17
- IDA sur décalages temporaires non activés		4
- IDA sur les déficits de l'exercice non activés	-	54

Ecart	347
--------------	------------

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 17 : *ENGAGEMENTS HORS BILAN*

- *Tableau de synthèse des engagements donnés*

Engagements donnés	31/12/2008
<i>Engagements financiers</i>	
Cautions de contre-garantie sur marchés	214
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	470
TOTAL	684

Il n'existe pas d'engagements reçus.

- *Cautions sur marchés*

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 135 milliers d'euros, 56 milliers d'euros et 23 milliers de dollars.

- *Hypothèque*

La société a hypothéqué le bâtiment d'Emerainville acquis en 2007 en garantie du prêt bancaire de 500 K€ souscrit à cet effet.

- *Engagements de paiements futurs*

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	358	141	217	-
TOTAL	358	141	217	-

▪ **Autres engagements financiers**

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au titre des aides obtenues d'Oséo Innovation d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

▪ **Droit individuel à la formation**

Au 31 décembre 2008, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F par les salariés du groupe s'élève à 3.860 heures. Ces heures n'ont pas encore donné lieu à des demandes de formation effectives.

A la connaissance du groupe, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 18 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2008 aux organes de direction de la société est de 152 milliers d'euros. Le montant des provisions pour indemnités de fin de carrière des organes de direction est de 29 milliers d'euros.

NOTE 19 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008
Ernst & Young	87

NOTE 20 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif du groupe se décompose comme suit :

	Personnel salarié
Cadres	44
Agents de maîtrise	8
Techniciens	40
Employés	40
Ouvriers	17
TOTAL	149

NOTE 21 : *RISQUE DE MARCHE*

Risque d'actions

Le groupe n'a pas procédé à des investissements en actions. En conséquence, il n'est soumis à aucun risque d'actions.

Risques de taux

Les deux emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. En conséquence, le groupe n'est pas soumis à risque de taux.

Risque de change

Dans le cadre d'opérations commerciales à venir la société a acquis à terme 2.500.000 dollars américains pour un montant de 1.970.160 euros.

Au 31 décembre 2008, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 242.116 dollars américains et la caisse de la société contenait 1.100 dollars américains. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2008 s'élevaient respectivement à 31.120 dollars et 231.957 dollars.

Au 31/12/2008	Dollars américains
Passifs financiers	231.957
Actifs financiers	274.336
Position nette avant gestion	(42.379)
Hors bilan	2.500.000
Position nette après gestion	(2.542.379)

NOTE 22: *EVENEMENTS POSTERIEURS*

Un contrôle fiscal est en cours portant sur les exercices 2006 et 2007 de la société ECT Industries SA.